



(Sud Finistère, 51 000 habitants, 9 communes, 250 agents)

Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

UN(E) INSTRUCTEUR(TRICE) DES AUTORISATIONS D'URBANISME (H/F)

Filière administrative / technique – catégorie C / B

A pourvoir au 15 juillet 2019

Sous l'autorité de la responsable du service commun d'instruction Droit des sols, et pour le compte des autorités territoriales décisionnelles compétentes, vous instruisez les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols fixées par les communes sur leurs territoires respectifs, du Schéma de Cohérence Territoriale, ainsi que de la réglementation nationale applicable.

Activités principales

- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols en lien avec les services internes et externes compétents
- Information du public, renseignement et conseil des pétitionnaires et des professionnels en lien étroit avec les référents des communes
- Rédaction des actes et courriers
- Participation aux réunions de travail avec les élus des communes pour les dossiers présentant des enjeux particuliers
- Informations sur l'ADS à l'autorité compétente dans le cadre de son traitement des dossiers en précontentieux et contentieux
- Veille juridique

Profil

- Connaissances approfondies en droit de l'urbanisme, de la construction et de l'environnement
- Maîtrise des enjeux et du cadre réglementaire des politiques publiques d'aménagement
- Qualités rédactionnelles
- Rigueur, réactivité
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Expérience dans un poste similaire très appréciée
- Maîtrise des outils informatiques

Caractéristiques du poste

- Emploi à temps complet
- Permis B indispensable (déplacements possibles sur le territoire communautaire)
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, prévoyance Collecteam, horaires flexibles

Date limite de candidature le 19 mai 2019

Adresser CV, lettre de motivation manuscrite et copie du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schœlcher – Parc d'activités de Colguen – CS 50 636 – 29186 CONCARNEAU CEDEX

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines – 02.98.97.13.11 – rh.competences@cca.bzh

Renseignements complémentaires : Aurélie COTTEN, responsable du service instruction du droit des sols, 02 30 97 06 63, aurelie.cotten@cca.bzh

Entretiens de recrutement prévus semaine 24

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus **travailleurs handicapés** peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.